



Neuvic, le 21/07/2021

Madame la DFSPIP de la Dordogne,

Nous avons conscience que du fait de **votre arrivée récente** au SPIP de la Dordogne un certain nombre de points quant à l'organisation et le fonctionnement de votre service n'ont pas encore été portés à votre connaissance.

C'est pourquoi il nous semble important, afin de **pouvoir instaurer un dialogue social de qualité**, auquel vous vous êtes montrée réceptive, de vous détailler certaines difficultés rencontrées par des agents, notamment dans la communication avec un des cadres du département, encore stagiaire.

Le CTS du 05/07/2021 ne nous pas permis de développer ces problématiques, en raison de la présence de ce cadre, désigné en tant qu'expert mais également secrétaire de séance.

Le cadre étant présent lors des débats, sans toutefois pouvoir y prendre part, l'espace de dialogue ne nous est pas apparu idoine.

Notre organisation syndicale avait déjà eu l'occasion de signaler à ce cadre par **une lettre fermée** début mai 2021 **les dysfonctionnements générés au sein de l'antenne de Neuvic** depuis son arrivée, dont les agents nous avaient fait part lors d'une HMI.

En effet les **réorganisations imposées** par ce cadre depuis septembre dernier (centralisation des procédures et des échanges par le cadre, modification de l'organisation des permanences, délégation de tâches aux CPIP, réunions de service sans réel échange avec les agents et qui sont l'occasion de communiquer ensuite des « relevés de décision »..) ont **instauré un climat de tension au sein de l'antenne**, principalement dans les échanges entre le cadre et les autres agents de Neuvic.

Nous avons été surpris de ne **pas obtenir de réponse** de la part de ce cadre, ni de la part de sa référente de stage.

Nous avons également été étonnés que le contenu de cette lettre n'ait pas non plus été évoqué par la hiérarchie avec les agents de l'antenne durant les semaines suivantes.

Nous avons sollicité ensuite **la médecin de prévention** qui devait vous « sensibiliser quant à l'existence de difficultés professionnelles rencontrées par certains agents de Neuvic ».

Des agents de plusieurs antennes du département, et pas seulement ceux de Neuvic où ce cadre est pré-affecté, nous ont par ailleurs fait état de **difficultés de communication** similaires avec ce dernier.

Vous nous avez indiqué lors du CTS du 5 juillet dernier avoir **demandé un diagnostic** auprès d'un

organisme privé, concernant le fonctionnement de l'antenne de Neuvic, qui devrait être réalisé à partir du mois de septembre.

Nous saluons cette initiative et nous sommes rassurés de constater que vous avez pu prendre en partie la mesure des difficultés exposées, malgré votre prise de fonction très récente.

Toutefois le retour de ce diagnostic ne sera pas connu avant plusieurs mois.

Dans l'attente, votre expérience en tant que directrice, en charge notamment de la **prévention des risques psychosociaux**, pourrait utilement être partagée avec cet agent novice dans les fonctions de cadre.

C'est pourquoi nous comptons sur votre intervention, et la réactivité dont vous avez fait preuve jusqu'à présent, afin que les agents de Neuvic puissent retrouver rapidement **un espace de dialogue constructif** avec la hiérarchie et un cadre de travail serein.

La CGT insertion et de probation de la Dordogne.